

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS est, par les présentes, donné que le comité de démolition de l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension statuera sur une demande de permis de démolition pour le bâtiment portant le numéro civique :

7900, rue Saint-Denis

et ce, le **23 juillet 2008, à 18 h 30**, au 405, avenue Ogilvy, bureau 111, Montréal.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance de ce permis de démolition, doit faire connaître son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement. Ces commentaires doivent être transmis au bureau d'arrondissement situé au 529, rue Jarry Est, bureau 300, Montréal, H2P 1V4, et ce, conformément au règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension (RCA04-14007), **au plus tard le 16 juillet 2008, 16 h 30**.

Montréal, le 6 juillet 2008

La secrétaire d'arrondissement,
M^e Danielle Lamarre Trignac, avocate